

3065 /FIN.-



19

Monsieur le Chef de Service,

Recouvrements I.P. - I.R.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour assignations et contraintes, pour recouvrement d'impôts personnel et sur les revenus, les intéressés s'étant acquittés des sommes leur réclamées: à savoir

MM. Mohamed bin Hamed Sinawi	=	5.140,-	frs
Saïd bin Mohamed b/Saleman Toki	=	3.620,-	"
Saïd bin Masud Sinawi	=	3.713,-	"
Hamed bin Mohamed b/Saleman Toki	=	580,-	"
Mohamed bin Salim b/Kalfan Rashidi	=	1.420,-	"
Saïd bin Saïd	=	616,-	"
Saïd bin Saïd	=	18.420,-	"

Les redevables, dont les noms suivent, se sont acquittés partiellement des sommes leur réclamées, à savoir:

MM. Alexakis à payer à valoir	5000,-	frs	sur	12.112,-	lui	réclamés
Saïd bin Saïd	"	"	8500,-	"	"	25.614,-
Masud bin Ali bin Saïd	2480,-	"	"	4.300,-	"	"

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,  
Le Comptable Territorial,  
J.M. de SPIRLET,

Monsieur le Chef du Service des Finances

à

USUMBURA.